Evolution de la situation sociale en Belgique : stabilité et divergence

Actualisation sur base des données de l'enquête EU-SILC 2014

WORKING PAPER

Octobre 2015

Service public fédéral
Sécurité sociale

.be

WORKING PAPER

Evolution de la situation sociale en Belgique : stabilité et divergence

Actualisation sur base des données de l'enquête EU-SILC 2014

Octobre 2015

Table des matières

1 | Introduction **4**

2 | Stabilité générale ... **5**

2.1 Revenu disponible médian des ménages 5

2.2 Pauvreté et exclusion sociale 5

2.3 Emploi et chômage 7

2.4 Inégalité des revenus 7

3 | ... Résultat d'évolutions divergentes **9**

3.1 Déclin du risque de pauvreté chez les âgés 9

3.2 Divergences entre quelques sous-groupes de la population active 10

3.2.1 Le risque de pauvreté par niveau d'éducation 10
3.2.2 Le risque de pauvreté selon qu'on soit propriétaire ou locataire 12
3.2.3 L'accès au marché du travail et l'adéquation des prestations sociales 12

4 | Résumé et conclusions **15**

ANNEXE A **17**

ANNEXE B **18**

1 | Introduction

Le SPF sécurité sociale fait, depuis plusieurs années, un monitoring régulier de l'évolution de la protection sociale et de la pauvreté en Belgique sur base des indicateurs sociaux européens et nationaux. En avril 2015, le SPF a réalisé une étude complète[1]. Une nouvelle analyse exhaustive de l'évolution sociale en Belgique sera encore réalisée début 2016 afin, notamment, de soutenir le *monitoring* de l'objectif Europe 2020 (visant à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Belgique à hauteur de 380 000 personnes d'ici 2020) dans le contexte du Programme National de Réforme qui sera envoyé à la commission européenne à la fin du mois d'avril 2016.

Grâce aux efforts d'Eurostat et de *Statistics Belgium,* en vue d'accélérer le processus de production statistique, de nouveaux chiffres pour les indicateurs sociaux clés sont désormais publiés nettement plus tôt. Ainsi, les indicateurs sociaux européens disponibles sur le site Internet d'Eurostat (de même que les indicateurs nationaux complémentaires calculés par Statistics Belgium) intègrent déjà, à ce jour, les nouveaux chiffres de l'enquête EU-SILC[2] qui constitue une des sources les plus importantes pour le calcul de ces indicateurs.

Dans l'optique de rendre certains des principaux résultats disponibles pour les décideurs politiques et le grand public, cette note présente quelques points complémentaires à l'analyse complète sortie en avril dernier. Cette note se concentre sur la situation belge afin d'étudier dans quelle mesure les principales tendances observées dans notre analyse d'avril se maintiennent, se renforcent ou s'affaiblissent sur base des nouveaux chiffres EU-SILC 2014.

Bien entendu, comme déjà signalé dans notre rapport d'avril, les indicateurs basés sur des données dérivées de sondages réalisés sur un échantillon de la population, comme le sont les données de l'enquête Eu-ILC, comportent un taux d'erreur statistique qui doit être pris en compte lorsqu'on les interprète. De même, les variations dans le temps et l'espace dans l'échantillon ne peuvent pas toujours être extrapolées pour l'ensemble de la population. Plus l'échantillon sera petit, plus le taux d'erreur sera important. Par ailleurs, tous les groupes de la population ne sont pas inclus dans l'échantillon, la situation de certaines catégories n'est par conséquent pas reflétée dans les indicateurs. C'est surtout le cas des personnes vivant dans des ménages collectifs, sans domicile fixe ou ne disposant pas d'un permis de séjour en règle.

1 Que vous pouvez consulter sur le site internet du SPF Sécurité Sociale via le lien :
http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/nl/nieuws-publicaties/20150505-rapport.pdf

2 EU-SILC est une enquête, harmonisée au niveau européen, sur les conditions de vies et les revenus. Elle est réalisée chaque année dans tous les pays membres de l'UE. Les résultats de l'enquête 2014 sont disponibles depuis la fin de cet été.

2 | Stabilité générale …

Dans cette première partie de notre analyse, nous allons parcourir l'évolution, pour la population totale, de quelques indicateurs sociaux clés.

2.1 Revenu disponible médian des ménages

Le revenu équivalent médian net (sur l'ensemble de la population) vaut en Belgique 21.705 euros en 2014 (contre 21.483 euros en 2013). Le seuil de pauvreté (fixé à 60% de celui-ci) s'élève dès lors à 13.023 euros pour une personne isolée.

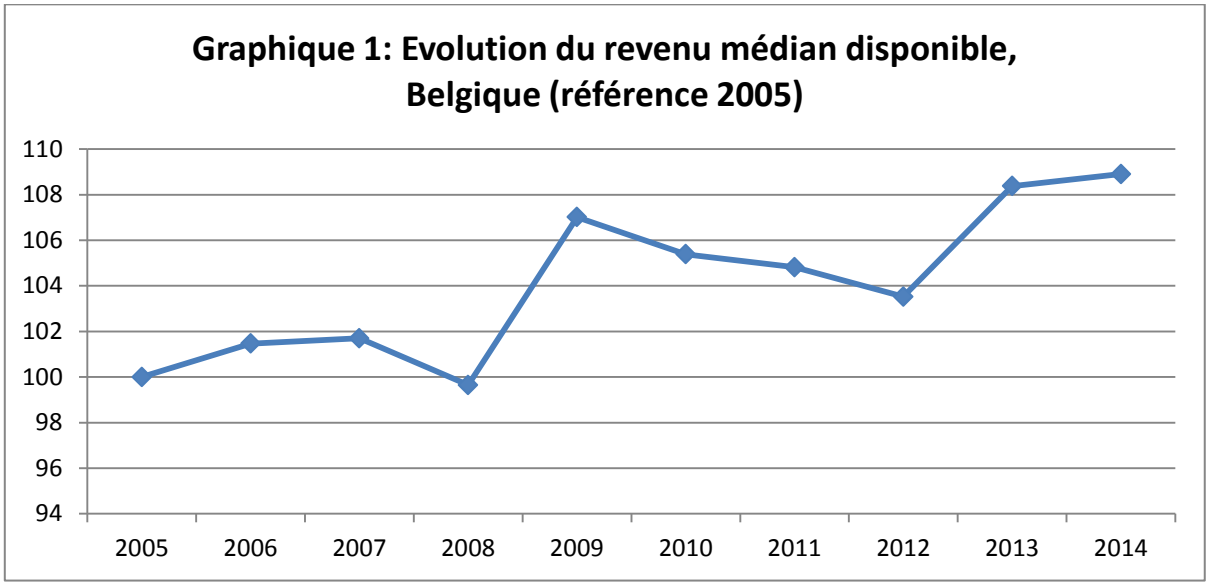

Source : EUROSTAT, SPF sécurité sociale

Le graphique ci-dessus montre l'évolution réelle du revenu disponible médian depuis 2005. On peut parler d'une certaine stabilité pour l'ensemble de la période puisqu'il n'a augmenté que d'un peu moins de 10% ; ce qui correspond à une hausse annuelle moyenne de quasi 1%. Cette faible évolution contraste avec les variations parfois beaucoup plus marquées dans certains autres pays de l'UE. Par exemple, le revenu médian a fortement augmenté dans certains pays d'Europe orientale, et diminué de manière significative dans certains pays d'Europe du Sud.

2.2 Pauvreté et exclusion sociale

Le graphique ci-dessous montre l'évolution, de 2004 à 2014 pour l'ensemble de la population, de l'indicateur de risque de pauvreté et d'exclusion sociale (AROPE pour *At Risk Of Poverty and social Exclusion rate*) qui est lui-même une combinaison de trois autres indicateurs : le pourcentage de la population vivant dans un ménage dont le revenu disponible ne dépasse pas le seuil de pauvreté

(AROP - *At Risk of Poverty*), le nombre de personnes considérées comme étant dans une situation de « privation matérielle sévère » (SMD - *Severe Material Deprivation*) et la part de la population vivant dans un ménage à très faible intensité de travail - soit quasi sans emploi (VLWI – *Very Low Work Intensity*)[3]. Notons que cet indicateur composite AROPE est à la base de l'objectif Europe 2020 de réduction du nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Graphique 2. AROPE, AROP, SMD et VLWI, Belgium

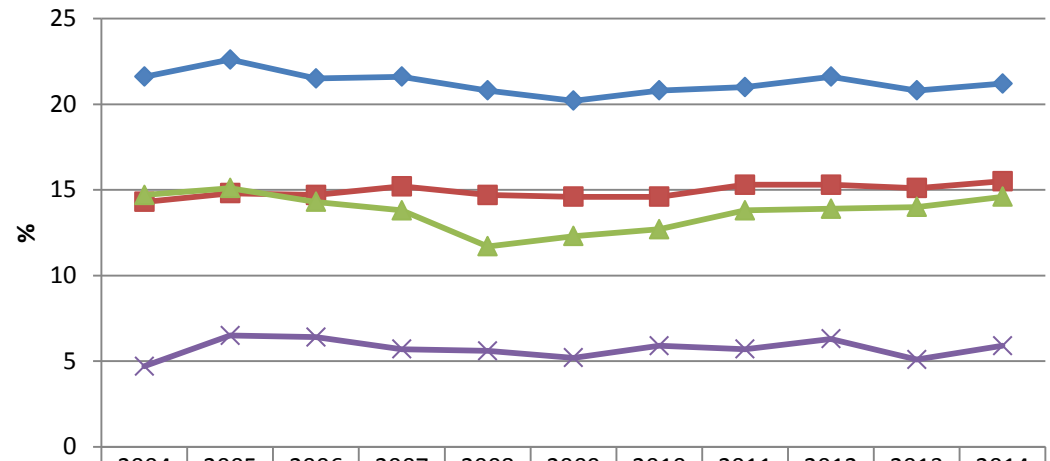

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AROPE	21,6	22,6	21,5	21,6	20,8	20,2	20,8	21	21,6	20,8	21,2
AROP	14,3	14,8	14,7	15,2	14,7	14,6	14,6	15,3	15,3	15,1	15,5
VLWI	14,7	15,1	14,3	13,8	11,7	12,3	12,7	13,8	13,9	14	14,6
SMD	4,7	6,5	6,4	5,7	5,6	5,2	5,9	5,7	6,3	5,1	5,9

Source : EU-SICL, EUROSTAT

Ces indicateurs démontrent une grande constance sur l'ensemble de la période[4]. Les légères fluctuations observables ne sont pas statistiquement significatives. Les indicateurs de pauvreté (AROP) et de privation matérielle (SMD) restent relativement stables. Seul l'indicateur de faible intensité de travail présente une évolution à la hausse légèrement plus prononcée depuis 2008.

3 **AROP** : Une personne est considérée en situation de pauvreté lorsque les revenus du ménage dans lequel elle vit sont inférieurs à 60% du revenu équivalent médian pour ce type de ménage.

SMD : Une personne est considérée en situation de privation matérielle sévère lorsque le ménage dans lequel elle vit est confronté à au moins 4 des 9 problèmes suivants : être confronté à des arriérés de paiement ; ne peut pas se permettre une semaine de vacances par an ; ne peut pas se permettre un repas quotidien avec soit de la viande, du poulet ou du poisson ; ne peut pas faire face à une dépense imprévue d'une valeur équivalente au seuil de pauvreté (+- 1000 €) ; ne peut pas se permettre de chauffer adéquatement son logement ; ne peut pas se permettre de posséder une machine à laver ; ne peut pas se permettre de posséder une TV ; ne peut pas se permettre de posséder un téléphone ; ne peut pas se permettre de posséder une voiture.

VLWI : Une personne est considérée en situation de « très faible intensité de travail » lorsque les prestations de travail totales par mois du ménage dans lequel elle vit sont inférieures à 20% du maximum de prestations possibles par mois pour l'ensemble de ce ménage (étudiants exclus).

4 On notera toutefois qu'en 2014, les 3 sous-indicateurs augmentent simultanément (pour la première fois depuis 2004-2005).

2.3 Emploi et chômage

La situation du marché de l'emploi en Belgique reste stable sur l'ensemble de la population. Le taux d'emploi se situe en deçà de la moyenne européenne (67.3% contre 69.2% pour l'Europe des 28) et demeure presque constant.

Bien que le taux de chômage a augmenté entre 2011 et 2014 (passant de 7,2% à 8,5%), aucune grande tendance - à la hausse ou à la baisse - ne peut être identifiée sur l'ensemble de la période allant de 2004 à 2014. Il en est de même pour le chômage de longue durée.

Graphique 3. Taux d'emploi, chômage et chômage de longue durée

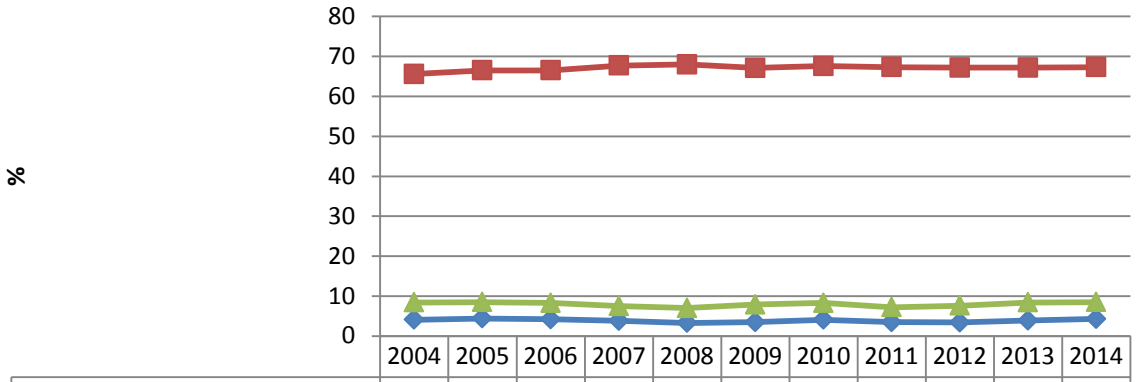

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
LT unempl. rate (15-74)	4,1	4,4	4,2	3,8	3,3	3,5	4,1	3,5	3,4	3,9	4,3
Employment rate (20 - 64)	65,6	66,5	66,5	67,7	68	67,1	67,6	67,3	67,2	67,2	67,3
Unemployment rate (Total)	8,4	8,5	8,3	7,5	7	7,9	8,3	7,2	7,6	8,4	8,5

Source : Labour Force Survey, EUROSTAT

2.4 Inégalité des revenus

Le rapport inter-quintile de revenu (ratio S80/S20), mesure l'inégalité de la répartition des revenus. Il est calculé en faisant le rapport entre le revenu total perçu par les 20 % les plus riches (quintile supérieur) et celui perçu par les 20 % les plus pauvres de la population (quintile inférieur). Plus ce rapport s'éloigne de 1, plus l'inégalité dans la répartition des revenus entre ces groupes est importante. En Belgique, il reste relativement bas et stable.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
S80/S20	3.9	4	4.2	3.9	4.1	3.9	3.9	3.9	4	3.8	3.8
Gini	26.1	28	27.8	26.3	27.5	26.4	26.6	26.3	26.5	25.9	25.9

Source : EU-SILC, EUROSTAT

Le coefficient de GINI est un nombre compris entre 0 et 100 qui témoigne de l'inégalité des revenus au sein d'un pays ; 0 étant synonyme d'égalité parfaite et 100 d'inégalité absolue. A l'instar du ratio S80/S20, ce coefficient ne connait pas de bouleversement et demeure au même niveau qu'en 2013.

En comparaison avec les années 2005-2006, on remarque même une certaine baisse de l'inégalité des revenus selon l'indice de GINI.

Pour conclure cette première partie, nous pouvons dire qu'au cours de ces dernières années, en Belgique, de nombreux indicateurs de la situation sociale montrent une grande stabilité pour la population totale en termes de participation au marché de travail, de distribution de revenus et de pauvreté.

3 | … Résultat d'évolutions divergentes

Dans cette section, il sera question de l'évolution des indicateurs sociaux ainsi que d'indicateurs relatifs au marché du travail pour certains sous-groupes importants de la population. Nous constaterons que la stabilité observable pour la population dans son ensemble cache des variations importantes entre lesdits sous-groupes.

3.1 Déclin du risque de pauvreté chez les âgés

Lorsqu'on décompose l'évolution de la pauvreté en trois grands groupes d'âge – les jeunes, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées de plus de 65 ans – on observe une baisse importante et continue pour ce troisième et dernier groupe depuis 2006. Entre 2006 et 2014, le risque de pauvreté chez les personnes âgées est passé de 23% à 16%. Cette diminution a presque ramené le risque de pauvreté chez les personnes âgées aux niveaux observables pour la population dans son ensemble (soit environ 15%).

Bien que le problème de la pauvreté chez les personnes âgées ne soit pas pour autant résolu, cette évolution historique représente néanmoins un bouleversement majeur. Historiquement, le risque de pauvreté pour les personnes âgées était nettement plus élevé que le pourcentage général. Avec cette diminution, la Belgique suit la tendance observée dans d'autres pays européens.

La diminution du risque de pauvreté chez les personnes âgées ne signifie pas que l'ensemble du sous-groupe « personnes âgés » a vu ses conditions de vie s'améliorer par rapport aux autres groupes d'âges. D'autres indicateurs, qui comparent le revenus médian chez les personnes âgées et celui des plus jeunes ou qui comparent le revenu médian des pensionnés avec celui des travailleurs[5], demeurent assez stables et montrent une très légère hausse ces dernières années. Bien que ceci devrait faire l'objet d'analyses plus approfondies, ces résultats suggèrent que les améliorations des indicateurs relatifs aux personnes âgées se sont essentiellement fait sentir parmi les plus faibles revenus.

5 Voir http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/nl/nieuws-publicaties/20150505-rapport.pdf

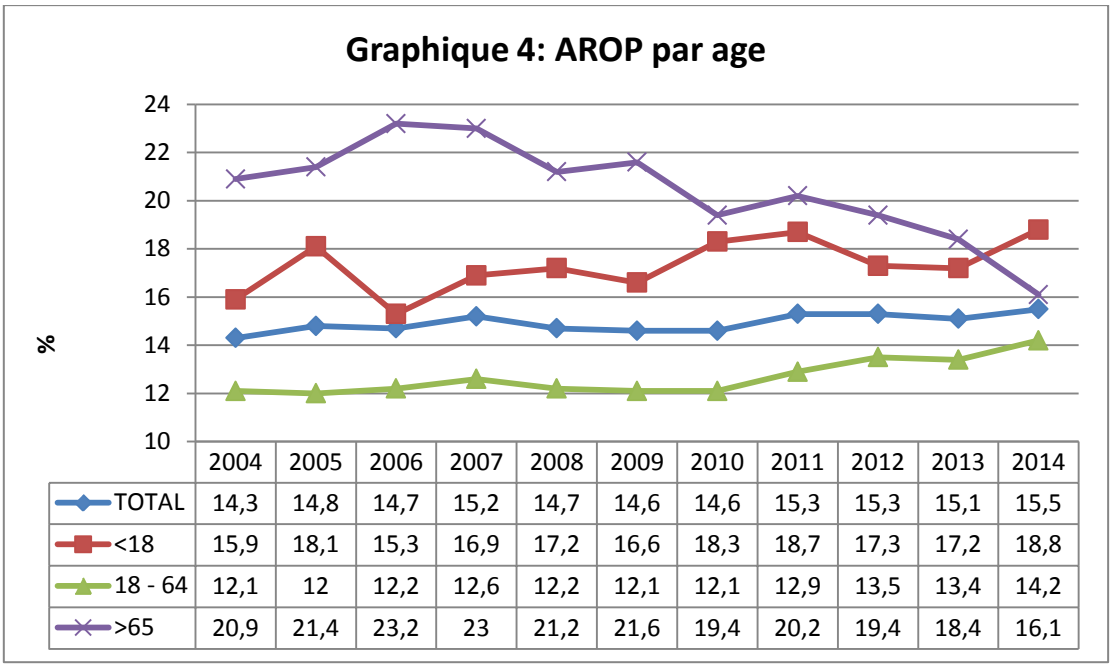

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TOTAL	14,3	14,8	14,7	15,2	14,7	14,6	14,6	15,3	15,3	15,1	15,5
<18	15,9	18,1	15,3	16,9	17,2	16,6	18,3	18,7	17,3	17,2	18,8
18 - 64	12,1	12	12,2	12,6	12,2	12,1	12,1	12,9	13,5	13,4	14,2
>65	20,9	21,4	23,2	23	21,2	21,6	19,4	20,2	19,4	18,4	16,1

Source : EU-SILC, EUROSTAT

3.2 Divergences entre quelques sous-groupes de la population active

Le graphique décomposant le risque de pauvreté par groupes d'âge présenté au paragraphe précédent nous a permis d'attirer l'attention sur la sensible évolution chez les personnes âgées. Bien que celle-ci soit nettement moins prononcée et plus récente, nous pouvons noter une évolution contraire dans le groupe en âge de travailler. En effet, après une période stable autour de 12% de risque de pauvreté jusque 2010, le risque est monté à 14% en 2014 (graphique 4). Cette section entend montrer que cette augmentation touche un segment spécifique de la population en âge de travailler, à savoir les catégories qui ont déjà une situation sociale faible.

3.2.1 Le risque de pauvreté par niveau d'éducation

Sous l'influence de processus tels que la mondialisation et le développement technologique, l'éducation a toujours été considérée comme un facteur clé pour l'intégration sociale. Une analyse de la pauvreté et du niveau d'éducation semble indiquer que l'importance de l'éducation a en effet sensiblement augmenté en termes de répartition de la pauvreté et de privation matérielle au cours des dix dernières années

Le graphique suivant montre l'évolution du risque de pauvreté (indicateur AROP) par niveau d'éducation au sein de la population active. On y voit que la différence en termes de pauvreté entre les personnes à faible niveau d'éducation et ceux ayant un niveau d'éducation moyen ou supérieur a fortement augmenté depuis 2006. Ceci est uniquement dû à une forte augmentation de la pauvreté pour le premier groupe cité : chez les personnes au faible niveau d'éducation, le risque a en effet connu une hausse de 10% entre 2005 et 2014 (de 18,7% à 28,5%). Pour les autres niveaux d'éducation, le risque de pauvreté est resté plus ou moins stable (notons que l'évolution la plus

récente, entre 2013 et 2014, montre également une augmentation pour les personnes avec un niveau d'éducation moyen).

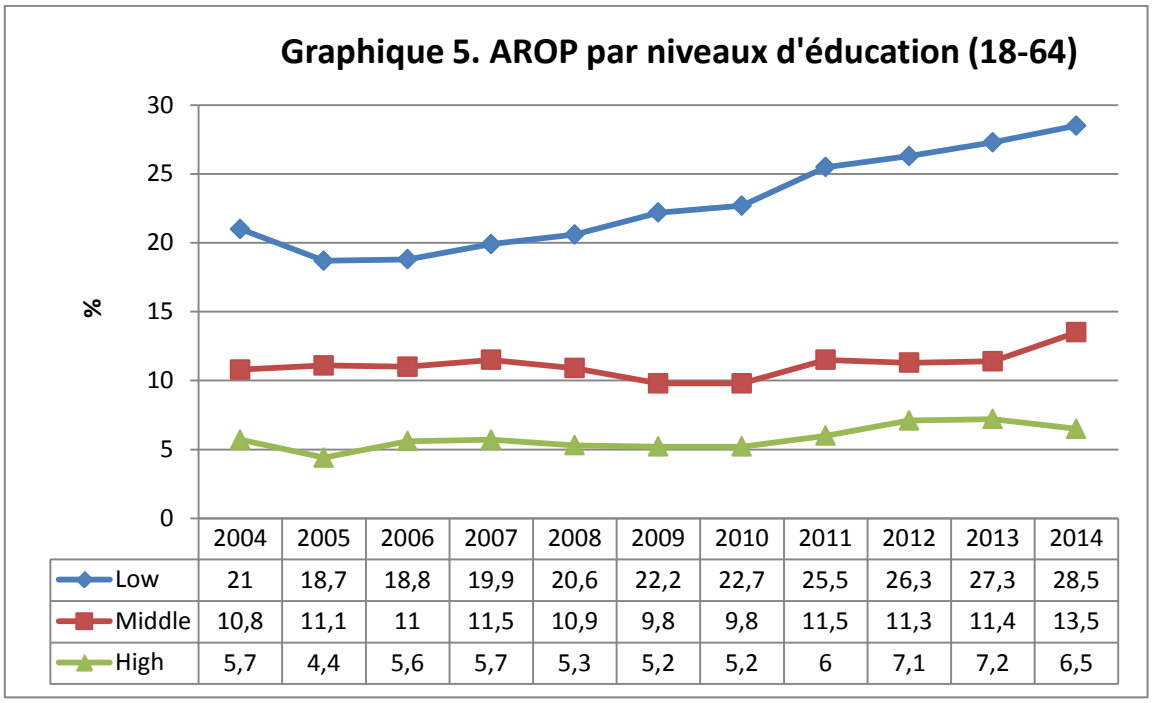

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low	21	18,7	18,8	19,9	20,6	22,2	22,7	25,5	26,3	27,3	28,5
Middle	10,8	11,1	11	11,5	10,9	9,8	9,8	11,5	11,3	11,4	13,5
High	5,7	4,4	5,6	5,7	5,3	5,2	5,2	6	7,1	7,2	6,5

Source : EU-SILC, EUROSTAT

Lorsque l'on étudie l'indicateur de privation matérielle (graphique 6), les mêmes constats peuvent être faits. Le nombre de personnes en situation de privation matérielle sévère est en augmentation chez les moins scolarisés, passant de 7,2% en 2004 à 10,6% en 2014, tandis que le degré de privation matérielle sévère pour les niveaux d'éducation supérieurs est resté à peu près constant.

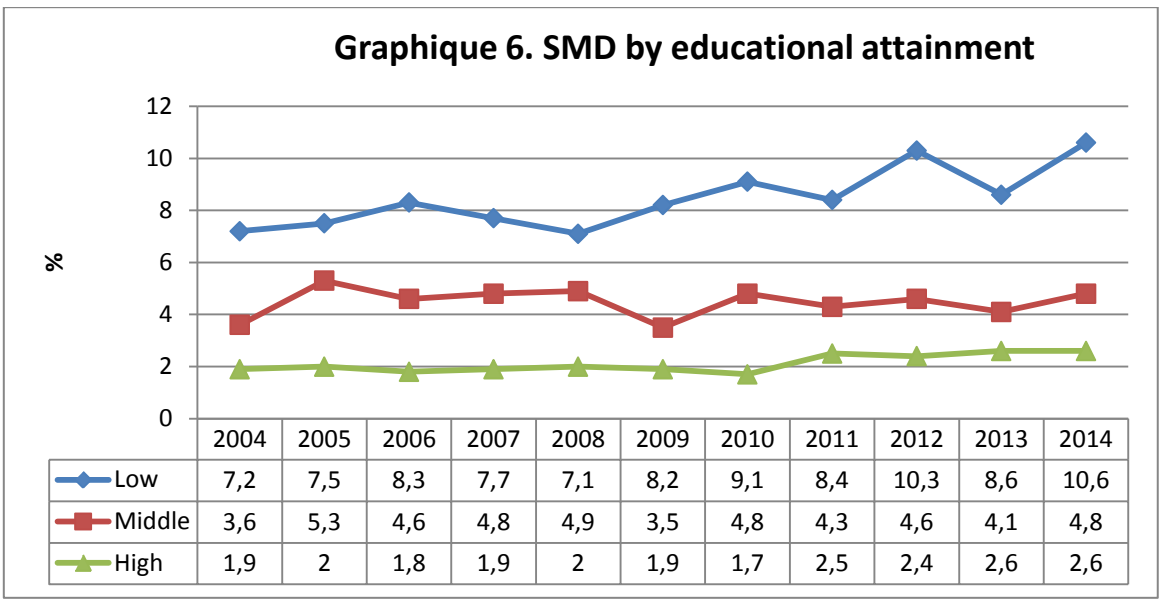

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low	7,2	7,5	8,3	7,7	7,1	8,2	9,1	8,4	10,3	8,6	10,6
Middle	3,6	5,3	4,6	4,8	4,9	3,5	4,8	4,3	4,6	4,1	4,8
High	1,9	2	1,8	1,9	2	1,9	1,7	2,5	2,4	2,6	2,6

Source : EU-SILC, EUROSTAT

3.2.2 Le risque de pauvreté selon qu'on soit propriétaire ou locataire

Un autre indice du fait que l'augmentation de la pauvreté parmi la population en âge de travailler se concentre sur des groupes spécifiques provient de l'évolution du taux de pauvreté (AROP) selon le statut « propriétaire- locataire ». L'augmentation du risque de pauvreté se situe chez les locataires tandis qu'il diminue légèrement pour les propriétaires. Cette divergence se maintient au cours des dernières années sans pour autant se creuser fortement. Des études suggèrent que les locataires ont un profil social plus faible que les propriétaires. Un nombre croissant de personnes combinant alors un revenu insuffisant avec le paiement d'un loyer.

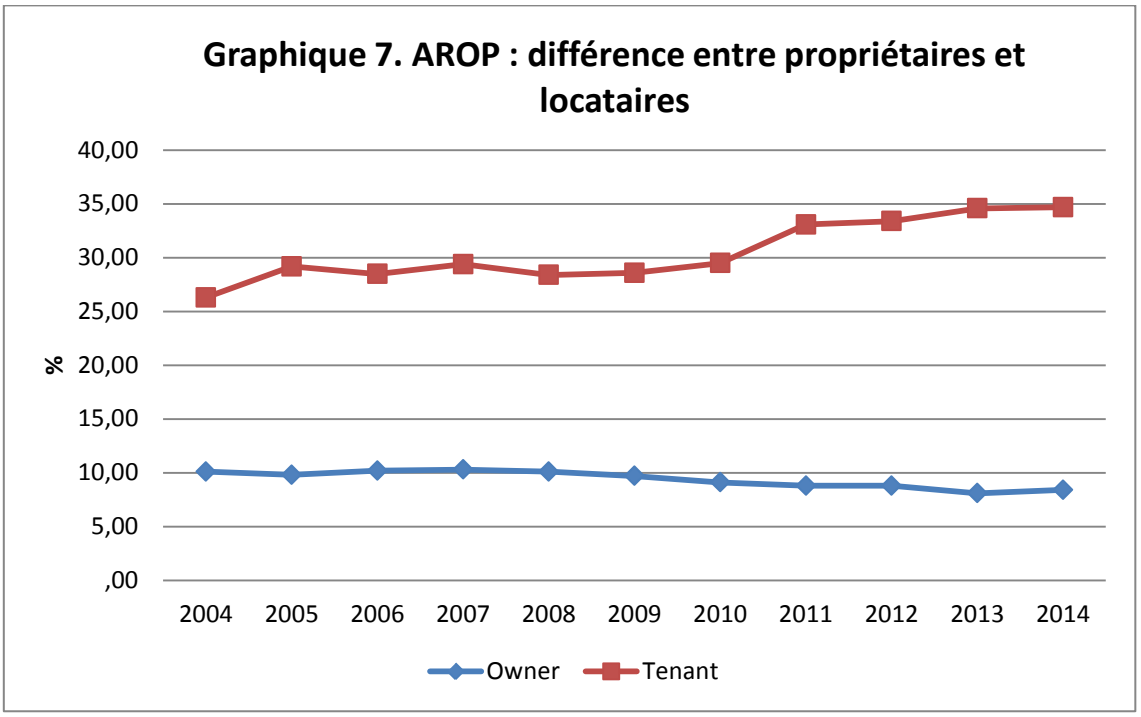

Source : EU-SILC, EUROSTAT

3.2.3 L'accès au marché du travail et l'adéquation des prestations sociales

L'accès au marché du travail est évidemment une condition importante pour l'acquisition d'un revenu suffisant. Le graphique 3 avait montré que le taux d'emploi global est resté très stable au cours de ces dernières années et ce malgré la période de crise. Le graphique numéro 8 représente l'évolution du taux d'emploi par niveau d'éducation en Belgique pour la période 2004-2014. On peut faire le même constat que pour le risque de pauvreté. La légère baisse pour les travailleurs peu qualifiés entre 2008 à 2014, passant de 39,7% à 37,3% doit être considérée comme significative parce que (1) cette baisse contraste avec l'évolution des autres niveaux d'enseignement et (2) concernant le taux d'emploi des peu qualifiés, les performances belges se situent en deçà de celles d'autres pays européens. Les données trimestrielles permettent d'évaluer la situation actuelle et de constater que cette tendance se maintient en 2015 (voir annexe A). Cette diminution du taux d'emploi des travailleurs est présente en Flandre et en Wallonie (se référer à l'annexe B).

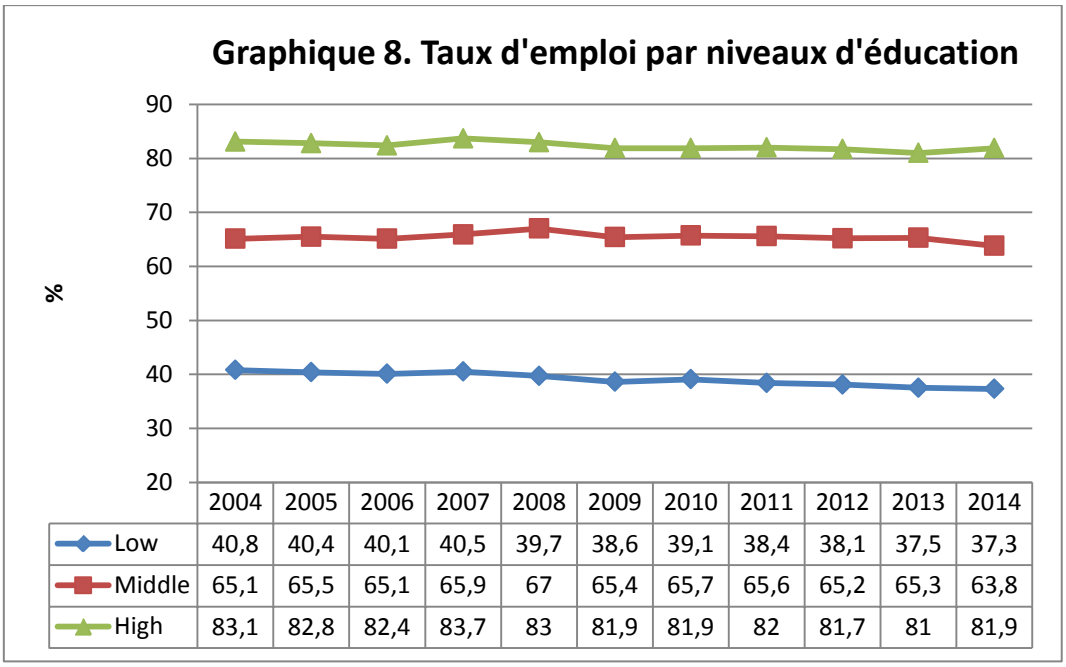

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low	40,8	40,4	40,1	40,5	39,7	38,6	39,1	38,4	38,1	37,5	37,3
Middle	65,1	65,5	65,1	65,9	67	65,4	65,7	65,6	65,2	65,3	63,8
High	83,1	82,8	82,4	83,7	83	81,9	81,9	82	81,7	81	81,9

Source : Labour Force Survey, EUROSTAT

Le graphique 9 montre l'évolution du pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible intensité de travail par niveau d'éducation. Ce graphique vient renforcer un des éléments soulevés précédemment, à savoir une détérioration, depuis 2008, de la situation des personnes peu qualifiées sur le marché de l'emploi. En effet, la répartition du pourcentage de personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail par niveau d'éducation montre aussi une forte augmentation chez les personnes à faible niveau d'éducation. Entre 2008 et 2014, le pourcentage des travailleurs peu qualifiés avec une très faible intensité de travail a augmenté de 10 points.

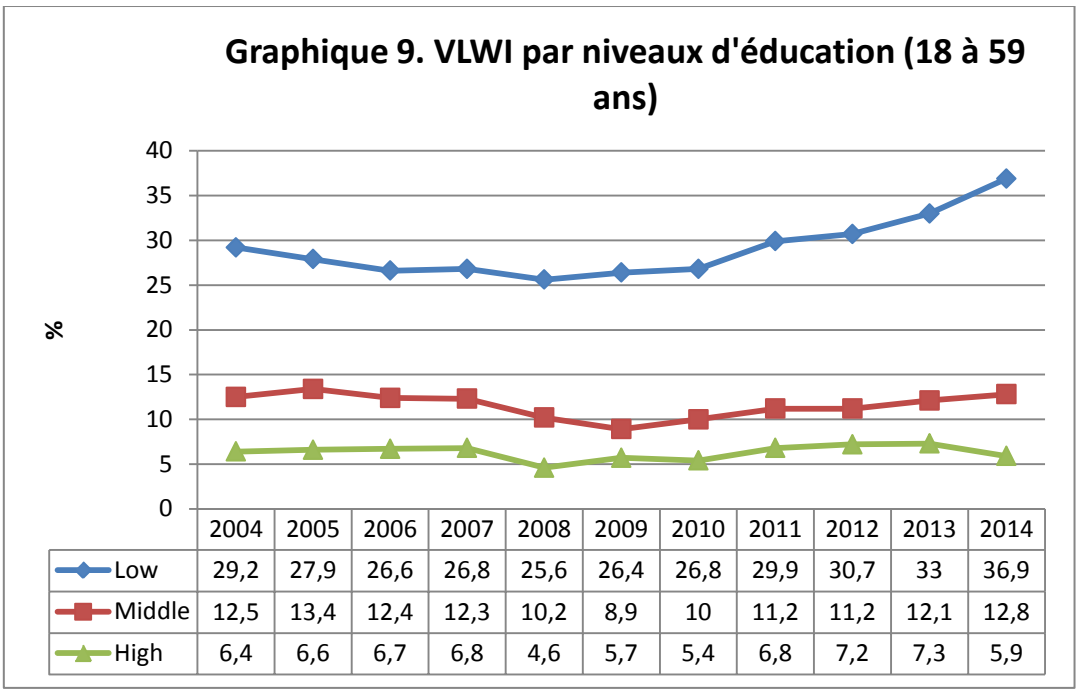

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low	29,2	27,9	26,6	26,8	25,6	26,4	26,8	29,9	30,7	33	36,9
Middle	12,5	13,4	12,4	12,3	10,2	8,9	10	11,2	11,2	12,1	12,8
High	6,4	6,6	6,7	6,8	4,6	5,7	5,4	6,8	7,2	7,3	5,9

Source : EU-SILC, EUROSTAT

Le risque de pauvreté est influencé par le revenu primaire, généralement le salaire que l'on peut toucher, mais également par le niveau des allocations perçues par ceux qui n'ont pas accès au marché du travail. Il nous est possible de juger de l'adéquation des prestations sociales en observant les risques de pauvreté chez les personnes issues de ménages à très faible intensité de travail. En effet, l'on peut supposer que le revenu principal des personnes vivant dans ce type de ménages provient de la sécurité sociale. Le graphique 10 montre l'évolution des risques de pauvreté par degré d'intensité de travail. L'observation principale est que le risque de pauvreté a principalement augmenté chez les personnes à très faible intensité de travail ; passant de 50% à 62% entre 2004 et 2014. Pour les personnes issues de ménages avec une intensité de travail supérieure à 20%, le risque demeure presque constant.

Cette observation fournit une indication importante de l'insuffisance croissante des prestations sociales durant les dix dernières années[6]. D'autres recherches[7] parviennent aux mêmes conclusions, renforçant la cohérence des résultats obtenus.

Graphique 10. At-risk-of-poverty rate by work intensity of the household

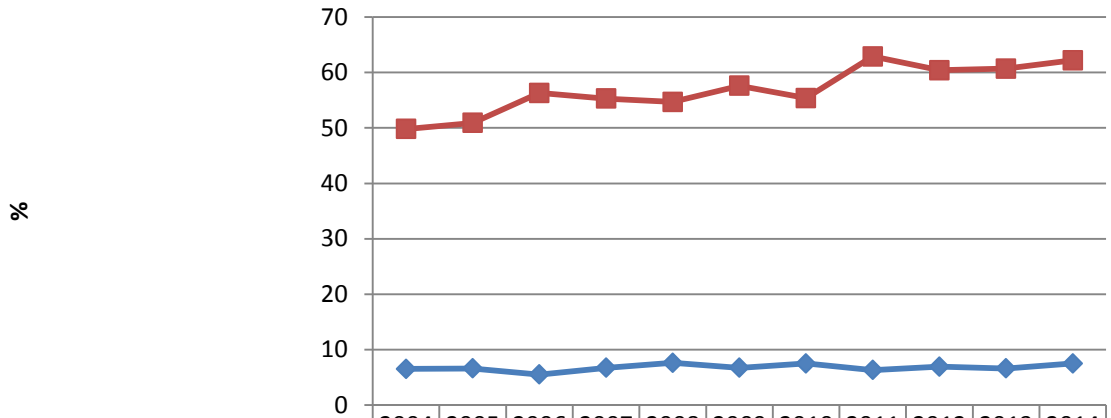

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Work intensity other than very low	6,5	6,6	5,5	6,7	7,6	6,7	7,5	6,3	6,9	6,6	7,5
Very low work intensity	49,8	50,9	56,3	55,3	54,7	57,6	55,4	62,9	60,4	60,7	62,2

Source : EU-SILC, EUROSTAT

6 Voir l'annexe 2, table A2.1 de notre rapport d'avril 2015 : http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/nl/nieuws-publicaties/20150505-rapport.pdf

7 Par exemple: Cantillon, B., Van Mechelen, N., Frans, D., Schuerman, N., (2014), Het glazen plafond van de actieve welvaartstaat: twee decennia ongelijkheid, armoede en beleid in België, CSB Berichten, Oktober 2014, Antwerpen

4 | Résumé et conclusions

L'objectif de cette note était de vérifier si les tendances principales observées dans notre rapport d'avril 2015 se voient confirmées par les nouveaux chiffres EU-SILC pour la Belgique. Cette note révèle que c'est effectivement le cas.

L'analyse des indicateurs sociaux européens montre, pour la population dans son ensemble, une grande stabilité au niveau de la situation sociale, tant pendant les années dites « de crise » que plus récemment. Cette stabilité est encore plus manifeste lorsqu'on la compare avec d'autres Etats membres. Le taux d'emploi reste plus ou moins au même niveau, soit relativement bas. Le revenu équivalent médian de la population a augmenté en termes réels depuis 2005 d'environ 1% par an seulement, tandis que les mesures de l'inégalité des revenus sont restées stables, voire, ont légèrement diminué (GINI). Aussi, le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale demeure stable, indiquant que l'objectif Europe 2020 de réduction du nombre de personnes se trouvant dans une telle situation à 380 000 en 2020 ne sera probablement pas atteint. Les indicateurs relatifs à la pauvreté liée au revenu et à la privation matérielle sévère montrent également une certaine constance.

Cependant, Cette stabilité générale au niveau de la population est le résultat de tendances contraires sous-jacentes. Lorsqu'on étudie l'évolution de catégories spécifiques de la population durant la dernière décennie, on observe un déclin important de la pauvreté chez les plus âgés alors que, à l'inverse, les risques de pauvreté parmi la population à bas niveau d'éducation en âge de travailler augmentent significativement

La chute du risque de pauvreté chez les personnes âgées (de 23% en 2006 à 16% en 2014) est d'autant plus remarquable que les derniers chiffres montrent un risque de pauvreté désormais à peine plus haut que le risque de pauvreté global pour la population (15%), alors qu'historiquement, ce risque a toujours été substantiellement plus important pour les plus âgés que pour d'autres groupes de la population. Il n'est sans doute pas exagéré de considérer cela comme un renversement, passé relativement inaperçu, et qui a par ailleurs déjà eu lieu dans d'autres pays européens.

Au sein de la population en âge actif, des tendances divergentes sont observées. Le risque de pauvreté augmente particulièrement au sein de populations déjà vulnérables. Ainsi, les nouvelles données Eu-SILC 2014 confirment la forte augmentation du risque de pauvreté pour les moins qualifiés. Elles confirment aussi que l'augmentation du risque de pauvreté se situe exclusivement chez les locataires (alors qu'il diminue légèrement chez les propriétaires).

D'autres données démontrent que tant l'inégalité d'accès au marché du travail que l'inadéquation des prestations sociales sont des causes de ces évolutions. En effet, alors que le taux d'emploi reste stable pour l'ensemble de la population, il diminue légèrement pour les personnes avec un faible niveau d'éducation. Cette baisse se confirme en 2015 sur base des données trimestrielles et se manifeste en Flandre et en Wallonie. Parallèlement, le risque de pauvreté pour les personnes vivant dans un ménage quasi sans emploi est très important et a encore augmenté. Vu qu'on peut supposer

que ces ménages vivent principalement de prestations sociales, cela démontre l'inadéquation croissante de ces allocations.

Les indicateurs pour la population totale cachent donc clairement des tendances, au cours de la dernière décennie, négatives et positives. Cette note n'avait pas pour ambition de les expliquer en détails. Toutefois, les constats tirés de cette analyse peuvent être d'autant plus considérés comme robustes, qu'ils sont confirmés par d'autres analyses, soutenues par d'autres méthodes. Il paraît dès lors assez clair que la détérioration des catégories socialement faibles appelle à une attention politique particulière.

ANNEXE A

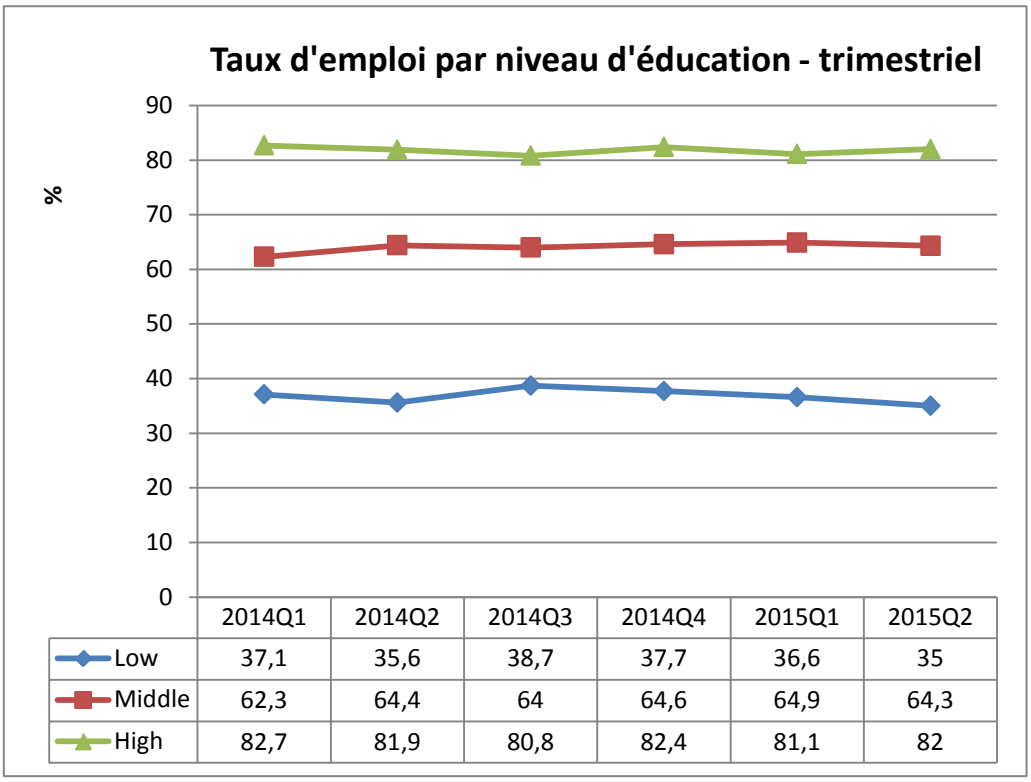

	2014Q1	2014Q2	2014Q3	2014Q4	2015Q1	2015Q2
Low	37,1	35,6	38,7	37,7	36,6	35
Middle	62,3	64,4	64	64,6	64,9	64,3
High	82,7	81,9	80,8	82,4	81,1	82

Source : Labour Force Survey, EUROSTAT et Statistics Belgium

ANNEXE B

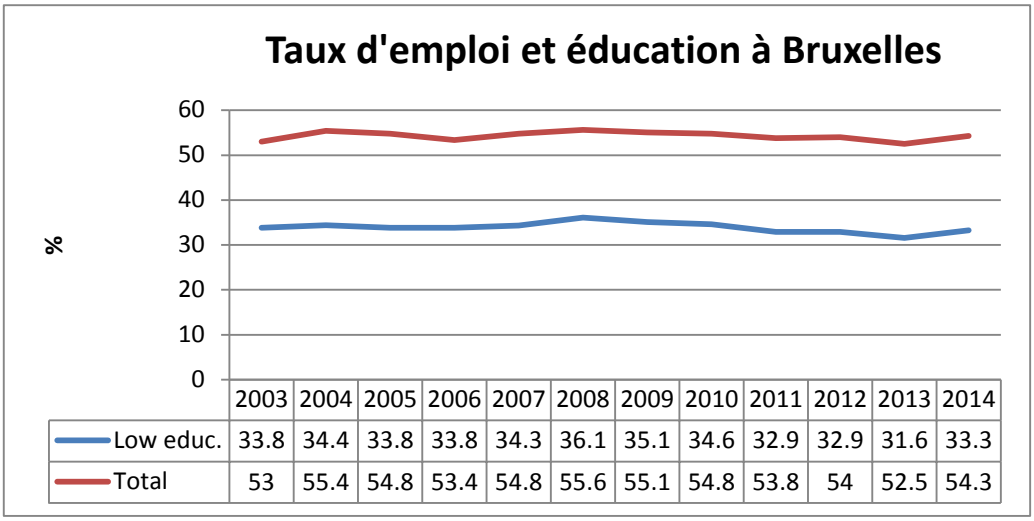

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low educ.	33.8	34.4	33.8	33.8	34.3	36.1	35.1	34.6	32.9	32.9	31.6	33.3
Total	53	55.4	54.8	53.4	54.8	55.6	55.1	54.8	53.8	54	52.5	54.3

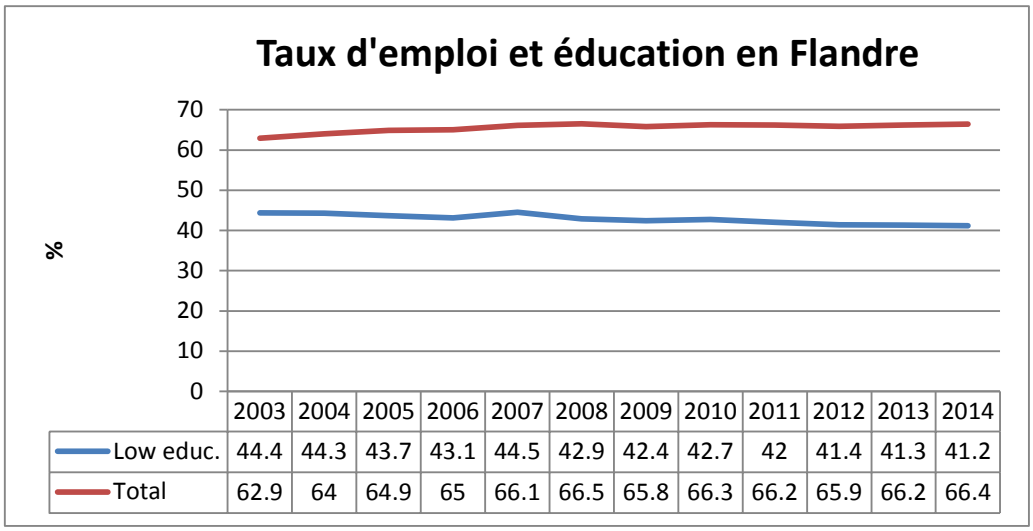

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low educ.	44.4	44.3	43.7	43.1	44.5	42.9	42.4	42.7	42	41.4	41.3	41.2
Total	62.9	64	64.9	65	66.1	66.5	65.8	66.3	66.2	65.9	66.2	66.4

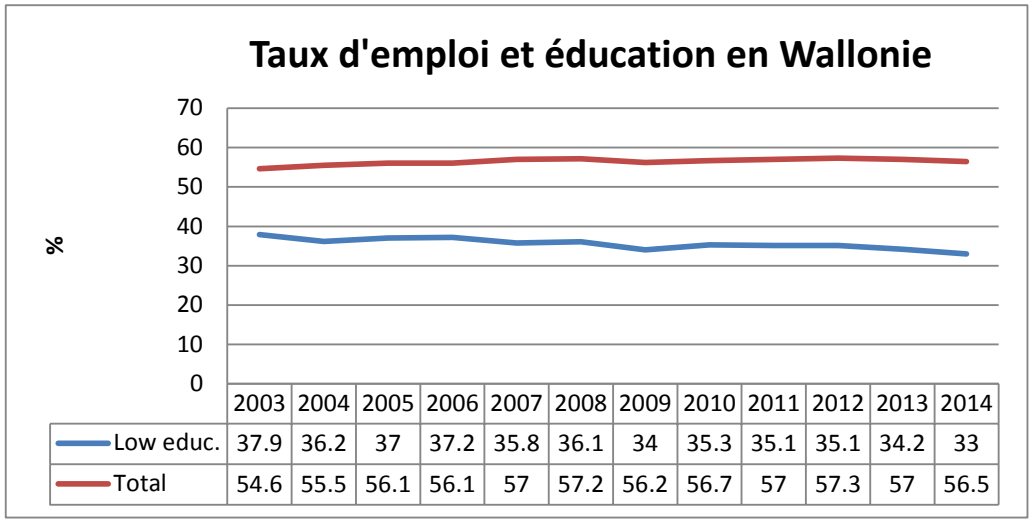

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Low educ.	37.9	36.2	37	37.2	35.8	36.1	34	35.3	35.1	35.1	34.2	33
Total	54.6	55.5	56.1	56.1	57	57.2	56.2	56.7	57	57.3	57	56.5

Source : Labour Force Survey, EUROSTAT et Statistics Belgium

Service public fédéral
Sécurité sociale

© 2015
SPF Sécurité sociale / DG Appui stratégique
Centre administratif Botanique
Finance Tower
Boulevard du Botanique 50
1000 Bruxelles

www.socialsecurity.fgov.be
dg-strat@minsoc.fed.be

Editeur responsable : Tom Auwers

D/2015/10.770/44